

Communauté de Communes des Sucs

Relevé des décisions du Conseil Communautaire du 02 septembre 2020 à 20h à Araules

Membres en exercice : 29

Membres présents : 26

Membres avec pouvoir de vote : 1

Absents excusé : 2

Absent non excusé : 0

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 10 JUILLET 2020	Après en avoir débattu et entendu la proposition du Président de rectifier le compte-rendu, le Conseil Communautaire, par 16 voix pour, 1 contre et 10 abstentions, approuve le compte-rendu modifié du Conseil Communautaire du 10 juillet 2020.
DÉLÉGATIONS DU PRÉSIDENT AUX VICE-PRÉSIDENTS - COMMISSIONS ET COMPOSITION	Le Conseil Communautaire, <ul style="list-style-type: none">• prend acte des délégations aux Vice-Présidents proposées ;• approuve par 25 voix pour et 2 contre :<ul style="list-style-type: none">• la création de 3 comités consultatifs• la proposition de composition (délégués titulaires et suppléants par commune) pour chacun de ces comités consultatifs ;• le principe de création de comités de pilotage sur des dossiers précis ponctuels
INDEMNITÉ DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS	Le Conseil Communautaire, par 15 voix pour et 12 abstentions, <ul style="list-style-type: none">• fixe les taux des indemnités de la manière suivante :<ul style="list-style-type: none">• Hervé GAILLARD, Président : 48,75 % de l'indice brut 1027 ;• Daniel FAVIER, Vice-président : 15,472 % de l'indice brut 1027 ;• Evelyne BAYET, Vice-présidente: 15,472 % de l'indice brut 1027;• Eric DUBOUCHET, Vice-président : 15,472 % de l'indice brut 1027;• Huguette LIOGIER, Vice-présidente : 15,472 % de l'indice brut 1027 ;• Jean-Paul AULAGNIER, Vice-président: 15,472 % de l'indice brut 1027 ;• Amanda GERENTES, Vice-présidente : 15,472 % de l'indice brut 1027 ;• Maryse RIBEYRON, Vice-présidente : 15,472 % de l'indice brut 1027 ;• Josiane SUC, Vice-présidente : 15,472 % de l'indice brut 1027.• dit que la prise d'effet pour le Président est fixée avec effet rétroactif au 11/07/2020, soit la date de sa prise de fonction ;• dit que la prise d'effet pour les Vice-présidents est fixée avec effet rétroactif au 21/07/2020, soit la date de prise d'effet de

	<p>leurs délégations ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • charge le Président de prévoir les crédits correspondants au budget 2020.
DÉLÉGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU ET AU PRÉSIDENT	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les délégations proposées au Bureau et au Président.
REPRÉSENTATION DANS LES DIFFÉRENTS ORGANISMES	Le Conseil Communautaire approuve, à l'unanimité, la désignation des membres dans les différents organismes extérieurs et charge le Président de notifier ces désignations aux-dits organismes.
REPRÉSENTATION AU SEIN DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de composition du CIAS de la CC des Succs.
MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) ET DE LA COMMISSION POUR LES DÉLÉGATIONS DE SERVICES PUBLICS	<p>Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la composition suivante pour chacune des deux commissions :</p> <p>Titulaires : Maryse RIBEYRON, Daniel FAVIER, Evelyne BAYET, Huguette LIOGIER, Alain FOURNIER</p> <p>Suppléants : Mireille FAURE, Hervé GAILLARD, Josiane SUC, Eric DUBOUCHET, Pierre LIOGIER</p>
COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide le nombre de 2 représentants par commune à la CLECT et charge le Président de solliciter les délibérations communales relatives aux désignations correspondantes.
PACTE DE GOUVERNANCE SUITE À LA LOI 2019-1461 DU 27/12/2019	Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité, décide de ne pas mettre en place un pacte de gouvernance.
ÉCONOMIE	<p>Le Conseil Communautaire, à l'unanimité:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approuve la mise en place du dispositif d'aide d'urgence à l'immobilier d'entreprise suivant les modalités présentées dans le projet de convention et de règlement d'aide ; • Approuve ce règlement d'aide à l'immobilier d'entreprises par délégation ci-annexé ; • Approuve la mise en place d'une enveloppe financière selon les conditions d'une limite de 10 % de la subvention globale octroyée par dossier éligible ; • Approuve la convention portant délégation de compétence en matière d'octroi d'aides aux entreprises (au sens de l'article L.1511-3 du Code Général des Collectivités Territoriales) de la Communauté de Communes au Département de la Haute-Loire ; • Autorise le Président ou son représentant à signer tout document permettant la

	réalisation de ces aides financières.
ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)	Le Conseil Communautaire est informé et prend acte des résultats de la consultation des Bureaux d'Etude et du choix du cabinet RCC-Compas pour un montant de 31 525 €.
TAXE DE SÉJOUR	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de reconduire à l'identique les tarifs de la taxe de séjour, à partir du 1er Janvier 2021.
MATINÉE DE PRÉSENTATION DE LA CCDS AUX ÉLUS DES 9 COMMUNES	Le Conseil Communautaire est informé de l'organisation d'une matinée d'information de la CC des Sucs pour tous les élus le samedi 12 septembre 2020 à 8h45 à La Grenette à Yssingaux.
INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DES DERNIÈRES DÉCISIONS PRISES PAR L'EXÉCUTIF DE LA CCDS PENDANT LA PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE	Le Conseil Communautaire a pris acte des dernières décisions prises par l'Exécutif de la CCDS pendant la période de crise sanitaire.

A Yssingaux, le 4 septembre 2020

Le Président,
Hervé GAILLARD

